



Tennis Club Trois Chêne
Route de Sous-Moulin, 39
1226 Thônex

www.tc3c.com - +41 22 349 40 96 - secretariat@tc3c.com

Conditions générales Ecole de Tennis du TC3C

1. Généralité

L'école de tennis du TC3C s'adresse à tous les élèves membres du club : elle a pour but l'apprentissage, le perfectionnement et la compétition du tennis. Le club s'efforce d'offrir le meilleur encadrement possible pour ses juniors.

2. Inscription & paiement

Un formulaire d'inscription doit être rempli et signé par un parents ou un représentant légal de l'élève. La confirmation sera validée sous réserve d'acceptation de l'équipe enseignante dès le règlement intégral des cours par virement bancaire au moment de l'inscription.

3. Cours

Afin d'assurer une parfaite intégration du niveau de jeu de l'élève, l'équipe enseignante désigne l'horaire adéquat pour l'élève. Si le nombre des élèves par catégorie est insuffisant, l'équipe enseignante se réserve le droit de regrouper des catégories. En cours de saison, si l'équipe enseignante juge que l'enfant n'est pas dans la catégorie adéquate, une réévaluation ou un changement de groupe pourra être effectué.

4. Matériel

Les parents sont responsables de fournir un matériel complet pour l'élève soit : raquette, chaussures de tennis (running interdites), tenue vestimentaire comportant un **short ou un training à poches**, casquette, bouteille d'eau, les cheveux longs sont attachés. Les différentes balles d'entraînements ainsi que les accessoires tels que filets, cônes et autres sont fournis par le club et inclus dans les forfaits proposés par l'école de tennis. En cas de nécessité le club renouvelle les balles.

5. Comportement

En école de tennis, il est attendu des élèves un réel intérêt pour le tennis, un goût de l'effort, du plaisir de progresser, une présence régulière aux cours/entraînements et un comportement respectueux d'autrui. Un élève dont le comportement ne correspond pas aux codes de conduite liés à l'école de tennis du TC3C se verra averti par son professeur/moniteur puis, en cas de récurrence, il pourra être exclu pour la saison en cours.

Le renvoi pour cause de mauvais comportement ne donne droit à aucun remboursement.

6. Absences & vacances scolaires

Les absences ne sont pas remboursées. En cas d'absence de longue durée et sur présentation d'un certificat médical, un remboursement partiel sera appliqué. Durant les vacances scolaires et jours fériés, les cours n'ont pas lieu. L'indisponibilité des terrains (sous bulle ou en salles de gymnastique) lors de problèmes techniques indépendants de notre volonté n'engendrera aucun remboursement ou remplacement.

7. Annulation, remboursement

L'annulation d'une inscription de plus de 30 jours avant le début des cours engendrera une taxe administrative de CHF 30.00.

Frais d'annulation de 29-15 jours : 50 % du prix du cours
Frais d'annulation de 14 - 0 jours : 100 % du prix du cours

8. Interclubs

L'équipe enseignante et la commission technique décident des participations aux Interclubs Juniors.

9. Assurance

Chaque élève doit être assuré en cas de maladie ou d'accident. Le TC3C décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident pouvant survenir lors des cours ou lors du trajet jusqu'au club/salle de gymnastique.

10. Photos des élèves

Les parents et les élèves autorisent le TC3C à prendre les joueurs de l'Ecole de tennis en photo de groupe lors des cours/manifestations et à les publier sur le site ou les affiches du club.

Conditions générales entrées en vigueur : janvier 2017

Elles s'appliquent à toutes les prestations proposées par l'école de tennis du TC3C.

